

SUBVENTIONS : POUR LA PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

L'assurance maladie joue un rôle essentiel dans la protection de la santé des salariés en accompagnant financièrement les entreprises engagées dans une démarche de prévention des risques professionnels. En tant qu'organisme de formation spécialisé en santé et sécurité au travail, nous sommes conscients de l'importance de ce soutien pour créer des environnements de travail sûrs et sains.

Un acteur engagé dans la prévention

Elle propose un ensemble d'aides financières destinées à soutenir les entreprises dans leur démarche de prévention des risques professionnels. Ces aides visent à encourager les initiatives visant à améliorer les conditions de travail et à réduire les accidents et maladies professionnelles.

DES AIDES FINANCIERES ADAPTEES AUX BESOINS DES ENTREPRISES

Les aides financières couvrent divers domaines de la prévention des risques professionnels. En investissant dans la prévention des risques professionnels, les entreprises démontrent leur engagement envers la santé et la sécurité de leurs employés.

Comment bénéficier de l'aide ?

Pour bénéficier de ces aides financières, les entreprises peuvent se renseigner auprès des services dédiés sur le site d'Ameli, en fonction de son secteur d'activité.

Nous pouvons vous accompagner :

En tant qu'organisme de formation en santé et sécurité au travail, nous encourageons vivement les entreprises à profiter du soutien financier offert pour renforcer leur démarche de prévention des risques professionnels.

Protéger la santé des salariés est une priorité absolue, et grâce à ce partenariat, les entreprises peuvent agir de manière proactive pour créer des environnements de travail sécurisés et sains. Pour plus d'informations sur la manière dont nous pouvons vous accompagner dans votre démarche de formation et de prévention, n'hésitez pas à nous contacter.

Nous proposons des formations en prévention des risques sur Rhône Alpes.